

Soutenir les plus pauvres et les plus vulnérables dans les programmes ATPC

DOCUMENT D'APPRENTISSAGE
de la CLTS KNOWLEDGE HUB

Éditeurs : Jamie Myers et Michael Gnilo

Septembre 2017



unicef 
for every child

 **CLTS
Knowledge
Hub**
Strengthening and broadening
Community-led Total
Sanitation at scale

 **Sida**  **IDS** Institute of
Development Studies

Document d'apprentissage commandité par la CLTS Knowledge Hub, elle-même financée par l'Agence suédoise pour le développement international, SIDA. La SIDA ne partage pas nécessairement les avis exprimés dans ce document. La responsabilité pour son contenu incombe exclusivement aux auteurs.

Sommaire

1. Introduction	3
1.1 Terminologie	4
2. Sujets de discussion	6
2.1. Renforcement du processus ATPC.....	6
2.2. Identification et ciblage	10
2.3. Enchaînement des mécanismes de soutien : Optimisation et complément de l'ATPC.....	12
2.4. Rôles et attributions.....	16
2.5. Différents mécanismes et risques associés	18
3. Principes émergents, considérations et recommandations	21
3.1. Principes émergents pour la pratique de l'ATPC	21
3.2. Considérations et recommandations pour l'ATPC et au-delà.....	23
4. Manque de connaissances et priorités de recherches	26
5. Points d'action	28
6. Références	30
Annexes.....	31
Liste des participants	31

Ce compte rendu d'atelier a été préparé et révisé par Jamie Myers, CLTS Knowledge Hub, Institute of Development Studies et Michael Gnilo, UNICEF. La rédaction du compte rendu s'est déroulée tout au long de l'atelier d'une manière participative et les délégués ont tour à tour pris la tête du processus sur différents sujets. Des contributions ont été faites par Alex Grumbly, Andrew Robinson, Chander Badloe, Clement Bisserbe, Elmira Bacatan, Gabrielle Halcrow, Hang Hybunna, Hanh Nguyen, Jamie Myers, Janina Murta, Jeff Albert, Louise Maule, Michael Gnilo, Robert Chambers, Rolando Santiago, Sarah House, Stacey Townsend, Sudha Shrestha et Sue Cavill. Le compte rendu exprime une variété de points de vue et il ne traduit pas nécessairement l'opinion de chaque individu ou de leur organisation respective.

Photo de couverture : Toilettes construites par un homme handicapé et sa famille dans un village en périphérie de Tacloban, aux Philippines.

Photo : Jamie Myers

1. Introduction

Depuis sa conception il y a bientôt vingt ans, l'Assainissement total piloté par la communauté (ATPC) s'est propagé dans plus de 60 pays et a permis à des millions de personnes à travers le globe de vivre dans des communautés ayant mis fin à la défécation à l'air libre (FDAL). L'approche se démarquait de la programmation de l'assainissement à base de subvention, qui avait souvent débouché sur une construction précaire et une utilisation partielle des toilettes ; toutefois, depuis la mise en œuvre de l'ATPC, plusieurs problèmes sont apparus. Les données émergentes suggèrent qu'il est nécessaire de mieux aider les personnes les moins capables à se procurer par leurs propres moyens des installations sanitaires accessibles, durables et hygiéniques.

Fortes de ce constat, la CLTS Knowledge Hub, basée à l'Institute of Development Studies, et l'UNICEF ont organisé un atelier pour se pencher sur divers moyens d'aider les plus pauvres et les plus vulnérables en Asie. Du 24 au 28 mai 2017, les participants, ayant déjà travaillé sur le continent asiatique, se sont réunis à Tagaytay, aux Philippines.

Pourquoi maintenant ? Pourquoi se concentrer sur l'Asie ?

Les Objectifs de développement durable déclarent que nous devons « d'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable ». Cet accord mondial nous engage à ne laisser personne de côté.

Plusieurs études de durabilité ont montré que la régression est un risque sérieux et qu'elle est très probable chez les personnes les moins capables de construire et d'entretenir des installations sanitaires par leurs propres moyens (Cavill et coll., 2015).

À mesure que l'ATPC a été mis à l'échelle, la mise en œuvre s'est propagée à des communautés qui ne réunissent pas toujours les conditions favorables énumérées dans le manuel de l'ATPC (Kar avec Chambers, 2008). Parmi les défis rencontrés figurent :

- Des environnements difficiles : nappes phréatiques élevées, communautés côtières, sols rocailloux ou sablonneux, zones en butte aux inondations.
- Des problèmes sociaux : communautés hétérogènes, multicastes, multiconfessionnelles, multiclassées ; des communautés en situation de conflit ayant un faible capital social.
- Défis institutionnels : les ressources humaines ne sont pas toujours suffisamment solides pour une qualité de facilitation suffisante pour assurer le pré-déclenchement, le déclenchement et le suivi de l'ATPC et atteindre des résultats d'assainissement durables pour tous à l'échelle.

Dans de telles conditions défavorables, et même dans des conditions plus propices, nous ne pouvons pas présumer qu'un soutien intra-communautaire spontané se produise ou que les ressources communautaires disponibles soient toujours suffisantes pour surmonter les problèmes d'assainissement.

Pourquoi se concentrer sur l'Asie ? Les politiques nationales d'assainissement, surtout dans certains pays asiatiques, mettent la barre très haut avec des modèles de latrine qui sont souvent hors de portée des personnes les moins capables et très difficiles à construire par leurs propres moyens. Cela implique que des services d'entretien et de vidange seront sans doute aussi requis, avec les coûts supplémentaires associés. Bien que l'atelier et les expériences citées se soient concentrés sur

l'Asie, les principes, les considérations évoquées et les recommandations formulées sont applicables aux programmes montés en Afrique et dans d'autres régions du monde.

Durant les cinq jours de l'atelier, les participants ont partagé des enseignements tirés des expériences existantes et ont examiné les opportunités que présentent les différentes approches pour aider les gens qui sont le plus dans le besoin et les contreparties qui s'imposent. La discussion s'est principalement axée sur les façons de renforcer les programmes ATPC existants et de mieux faciliter l'accompagnement intercommunautaire, ainsi que les façons d'introduire des mécanismes de soutien depuis l'extérieur de la communauté.

1.1. Terminologie

Les moins capables

Dans le titre de l'atelier, c'est l'expression « les plus pauvres et les plus vulnérables » qui a été utilisée. Au fil du déroulement de l'atelier, toutefois, on s'est aperçu que l'utilisation de l'expression « les moins capables de se procurer des services d'assainissement durables et accessibles par leurs propres moyens » était plus appropriée, car ceux qui sont les plus pauvres et les plus vulnérables ne sont pas nécessairement ceux qui ont du mal à construire et à entretenir des toilettes.

Toutefois, cette autre expression est elle aussi problématique, surtout si on l'abrège à sa forme réductrice « les moins capables ». Il a été convenu que des acteurs ne venant pas du secteur de l'EAH et dotés de connaissances plus spécialisées en la matière seraient contactés pour leur demander leur avis. Plusieurs organisations spécialisées dans le handicap ont été consultées et ont répondu.

Le problème avec l'expression « les moins capables » tient au fait qu'elle se concentre sur ce que les gens ne sont pas capables de faire, et non sur ce qu'ils peuvent faire. Cela implique aussi une hiérarchie entre les capables et les moins capables qui pourraient involontairement isoler les moins capables du reste de la société, peut-être en renforçant l'idée reçue que ces personnes sont impuissantes et doivent systématiquement être aidées, comme dans le modèle caritatif handicap-inclusion.

Néanmoins, il est important de souligner que l'inclusion ne devrait pas se limiter à ceux qui souffrent d'un handicap car il se peut que ce ne soient pas les moins capables de se procurer un assainissement sûr et durable.

Au moment de décider d'une terminologie préférée, il est souligné que les expressions devraient être propres au pays, au contexte et à la langue employée, ce qui suppose d'organiser des consultations avec des groupes de gens à définir afin de mettre l'humain en premier (House et coll., 2017a et b).

Ce sujet mérite donc une discussion et une consultation plus poussées avec un éventail d'organisations différentes. Aux fins de ce compte rendu, nous avons décidé d'employer l'expression « les moins capables » dans le contexte de la définition plus longue explicitée plus haut. Par la suite, il faudra probablement avoir recours à une autre expression.

Soutien

Le terme « soutien » est utilisé par opposition à une « subvention » afin d'inclure une gamme d'options plus large, y compris des conseils ou une assistance techniques, et la facilitation de l'accès à des ressources foncières/spatiales/communales. Il est estimé que le terme « soutien » est beaucoup plus vaste que la notion de « subvention » qui se borne souvent à un appui matériel ou financier extérieur sans participation véritable de la communauté.

Bien qu'elles ne soient pas définitives, il existe deux grandes catégories de soutien :

1. *La facilitation et le renforcement d'un soutien intracommunautaire*, y compris la main-d'œuvre gratuite ; une aide technique de la part d'ouvriers qualifiés ; la collecte et la fourniture de matériaux achetés ; des prêts ou des subventions issus de l'épargne communale, de groupes d'épargne ou d'individus plus aisés ; la mobilisation de dons en espèces ou en nature ; et la négociation de permis/autorisation pour utiliser un espace.
2. *Un soutien venant de l'extérieur*, p. ex. des prestataires de services contractualisés ; des coupons ; des remises aux consommateurs/chez les fournisseurs ; des transferts monétaires conditionnels ; des crédits subventionnés ou une aide aux transports.

Ce compte rendu documente les discussions de l'atelier en identifiant certains principes émergents, des priorités de recherches et les prochaines étapes. Ce qui est écrit ici n'est ni exhaustif ni définitif ; au lieu de cela, c'est le début d'un processus plus long d'exploration et d'engagement pour la CLTS Knowledge Hub, l'UNICEF et les autres partenaires intéressés du secteur.

2. Sujets de discussion

2.1. Renforcement du processus ATPC

Dans de nombreux cas, l'accompagnement des moins capables impliquera d'optimiser le processus ATPC en garantissant la qualité du rayonnement, de l'engagement et des pratiques de mobilisation de la communauté. Cela pourrait comprendre :

- La recherche active de personnes et de groupes susceptibles d'être défavorisés/vulnérables/exclus pour veiller à ce qu'ils participent à chaque étape du processus d'ATPC.
- L'écoute attentive des propos formulés par des gens susceptibles d'être défavorisés/vulnérables/exclus tout au long du programme d'assainissement en y donnant suite.

Ci-dessous figurent des suggestions quant à la manière de renforcer le processus et de le rendre plus inclusif, structurées en fonction des étapes et des sujets de l'ATPC que l'on retrouve dans l'ensemble des programmes.

L'environnement favorable : les conditions requises pour que les programmes touchent tout le monde

Suggestions pratiques :

- Renforcer les stratégies nationales, les lignes directrices et les manuels de formation pour inclure/renforcer l'équité et l'inclusion (E&I). Autrement, élaborer des lignes directrices pour compléter les directives existantes.
- Prendre conscience des opportunités qui se présentent et les saisir pour introduire l'E&I dans les campagnes nationales et autres efforts de plaidoyer.
- Tisser des liens avec des organisations/groupes extérieurs au secteur de l'EAH qui représentent des groupes défavorisés ou qui ont réussi à établir un dialogue avec les personnes les plus difficiles à toucher dans la conception de programmes à de multiples étapes, afin de chercher des conseils et un soutien. Cela pourrait inclure des organisations comme celles qui sont spécialisées dans la protection sociale, le handicap, les réfugiés ou les groupes délibérément marginalisés.
- Décider de la taille optimale de communauté pour faciliter la prise en compte de l'E&I lors du déclenchement ; toutefois, il convient de noter que ce point est probablement très sensible au contexte et peut varier d'une région à l'autre.
- La sensibilisation et le renforcement des capacités sont requis à tous les niveaux, depuis les Leaders naturels et les facilitateurs ATPC jusqu'aux pouvoirs publics et au personnel des partenaires du développement.
- Renforcer l'environnement favorable à l'E&I pour toutes les approches en matière d'assainissement rural ; c.-à-d. mener des initiatives de marketing de l'assainissement.

Préoccupations :

- Les stratégies et les lignes directrices restent souvent non lues et non utilisées.
- On court le risque de voir une participation symbolique de la part des organisations qui se spécialisent sur des thèmes particuliers.
- L'ATPC peut ne pas se traduire par un assainissement pour tous géré de manière sûre, notamment dans des contextes difficiles ; par conséquent, il se peut qu'une combinaison d'approches s'impose.

Exemples :

- Au Cambodge, le ministère du Développement rural a publié des lignes directrices nationales sur l'EAH pour les personnes souffrant d'un handicap et les personnes âgées (Ministère cambodgien du Développement rural, 2016).
- Au Népal, le Plan directeur national pour l'hygiène et l'assainissement fait spécifiquement référence aux populations très pauvres (Gouvernement du Népal, 2011).
- WaterAid Timor oriental est liée à des Organisations de personnes handicapées et elle a mis en place des systèmes de référencement en appui de la programmation et des communautés. Cette initiative est illustrée dans une vidéo, « *Empowering People with Disabilities in Timor-Leste* » qui montre les membres du personnel dans ses propres effectifs et chez ses partenaires souffrant d'un handicap, ainsi que des personnes qui vivent avec un handicap dans les communautés (WaterAid, 2017).
- L'étude du Fonds mondial pour l'assainissement (GSF) sur l'égalité et la non-discrimination a indiqué qu'un renforcement des capacités s'imposait pour tout le personnel des pouvoirs publics et des organisations de mise en œuvre, ainsi que pour les Leaders naturels (House et coll., 2017a et b).

Suivi, évaluation et apprentissage (SE&A) : aider à faire en sorte que les programmes touchent et soutiennent efficacement ceux qui sont les plus démunis.

Suggestions pratiques :

- Organiser des recherches formatives sur des questions propres à l'E&I, telles que le handicap, le genre ou l'inclusion sociale au sein du gouvernement et rendre compte aux autorités du village et du district.
- Incorporer l'E&I dans les bases de données, en recueillant et en analysant régulièrement les données, en les mettant à la disposition du public, et notamment aux groupes pertinents.
- Modéliser/Tester les modifications en matière d'E&I dans les zones où les programmes ont démontré un apprentissage et des changements effectifs.
- Chercher les résultats positifs des pratiques locales d'E&I au sein des communautés et les documenter. Là où on les trouve, s'assurer qu'il existe des opportunités pour un apprentissage horizontal. S'assurer que les personnes défavorisées sont impliquées, dans l'idéal par l'assimilation de l'apprentissage mais aussi en bénéficiant de l'opportunité de partager leurs expériences.
- Ajouter des indicateurs E&I dans les processus organisationnels et de vérification nationale.

Préoccupations :

- Il est souvent avantageux de garder les choses simples. Il est important de réfléchir aux concessions requises en cas d'un trop grand nombre d'indicateurs.
- Les systèmes de base de données ou de données trop complexes courent le risque de ne pas être utilisés.

Exemples :

- La SNV, en partenariat avec les gouvernements du Népal et du Bhoutan, a exploré les obstacles à l'adoption, y compris le handicap, le genre et la pauvreté (Halcrow et coll., 2014).
- La SNV a organisé des événements d'apprentissage et tenu des groupes de discussion en ligne sur l'atteinte du dernier kilomètre et l'obtention d'une couverture et d'une utilisation totales (Murta, 2017).
- SNV Népal partage les résultats de ses recherches formatives avec les comités EAH au niveau communautaire et elle discute de la manière d'exploiter ces résultats, en formulant des recommandations pour des stratégies à l'échelle du district.

Pré-mise en œuvre/Pré-déclenchement

Suggestions pratiques :

- Organiser une analyse de la situation sur le thème de la vulnérabilité, l'exclusion et la pauvreté dans différentes régions pour comprendre les enjeux liés à l'exclusion.
- Impliquer le gouvernement/les autorités du district dans les travaux préparatoires sur l'E&I en termes de questions dominantes dans la région et ce à quoi il faut être sensible.
- Analyser les systèmes nationaux de ciblage des ménages, en voyant comment il serait possible de les aligner sur une identification communautaire et de la valoriser.
- Rechercher activement les moins capables/les exclus dans le cadre du processus de pré-déclenchement et encourager les dirigeants communautaires à veiller de manière proactive à ce que tout le monde soit invité à la session de pré-déclenchement, y compris les groupes défavorisés.
- Décider si des événements de déclenchement séparés s'imposent – p. ex. pour les femmes, les enfants ou des groupes exclus.

Préoccupations :

- On court le risque de rendre les processus trop lourds à gérer. Il est nécessaire de mieux comprendre qui sont les personnes défavorisées/exclues/marginalisées etc., ainsi que les relations de pouvoir. Toutefois, il est nécessaire de veiller à ce que cet exercice ne surcharge pas le processus et il faut s'assurer de donner suite à l'information recueillie.
- Différence d'opinions : est-il suffisant d'avoir recours aux résultats de l'analyse de la situation pour juger si les dirigeants communautaires sont capables d'assurer correctement l'inclusion et la participation de tous les membres de la communauté ou faudrait-il aussi impliquer des acteurs extérieurs pour faire en sorte que les personnes risquant d'être marginalisées soient invitées et encouragées à participer ?

Exemples :

- Dans le cadre du programme GSF au Cambodge, Plan International, en qualité d'agence d'exécution, réalise une cartographie d'évaluation sociale participative (PSAM) qui sert ensuite à informer une variété de programmes, y compris ses travaux ATPC (Dumpert et Ung, 2017).

Déclenchement

Suggestions pratiques :

- Mettre davantage l'accent sur la facilitation de l'accompagnement intra-communautaire en posant des questions qui pourraient déclencher un soutien, telles que :
 - Qui pourrait ne pas être en mesure de construire une latrine ?
 - Que pourra faire la communauté à ce sujet ?
 - Qui peut apporter de l'aide ?
- Conserver des registres de participation aux séances de déclenchement pour identifier qui était là ou pas.
- Lors de l'identification des Leaders naturels, envisager d'encourager les membres des groupes marginalisés à assumer l'un de ces rôles ou les inclure dans les comités EAH. Cela pourrait se produire soit durant l'identification initiale soit à un stade ultérieur.

Préoccupations :

- Des questions subsistent pour savoir comment intégrer l'E&I dans le processus de déclenchement de l'ATPC.

- Il sera nécessaire de veiller à ce que le déclenchement de l'ATPC ne soit pas trop lourd et reste une activité qu'une petite équipe est capable de gérer.

Exemples :

- Des recherches CLTS+ au Malawi ont organisé le renforcement des capacités des facilitateurs ATPC, y compris la participation proactive de personnes souffrant d'un handicap lors de la phase de déclenchement. De ce fait, ils ont décidé de mettre en place leur propre organisation de personnes handicapées (OPH) au niveau communautaire pour optimiser l'entraide et organiser des activités complémentaires (Jones et coll., 2016).
- WaterAid Timor oriental a aidé le gouvernement à ajouter un « jeu des toilettes » d'une heure au processus ATPC, lors duquel les participants imaginent qu'ils attendent un enfant ou qu'ils souffrent d'un handicap et tentent d'utiliser les toilettes. Cet exercice est organisé durant le déclenchement ou en guise d'activité de suivi.

Suivi après-déclenchement

Suggestions pratiques :

- Donner la priorité aux personnes les plus défavorisées lors du suivi du processus.
- Organiser des réunions de suivi pour discuter des personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide et, par la suite, discuter avec les personnes ayant été identifiées ou qui se sont déclarées.
- Un appui technique concernant les modèles/la construction de latrines sera peut-être requis, notamment du point de vue de l'accessibilité et dans les endroits qui présentent un environnement plus difficile, où les problèmes de durabilité seront probablement plus fréquents.

Préoccupations :

- Il existe de vives différences d'opinion sur la manière d'identifier ceux qui ont besoin d'appui et sur la question de savoir si cela devrait être fait publiquement. Un argument suggère que la communauté devrait être en mesure de décider sans critères d'identification et sans avoir recours à une analyse par rapport à ces critères ; les membres de la communauté sauront d'office et seront simplement capables de dire qui a besoin de soutien. Un autre argument souligne le besoin d'identifier des critères/un classement en fonction des richesses avec un soutien externe.
- Il existe des différences d'opinion quant à la manière de documenter ceux qui ont besoin d'aide. Cela peut se faire sous forme d'une carte publique ou d'un registre. Toutefois, il faut tenir compte des sensibilités de chacun/des risques de stigmatisation, et voir ce qui a des chances d'encourager l'action.

Exemples :

- Au Mali, 56 communautés qui avaient été déclenchées par l'UNICEF et ses partenaires en 2011 ne s'étaient pas converties au statut FDAL et elles ont donc été ciblées pour une remobilisation. Le processus de remobilisation démarre avec une évaluation plus poussée des obstacles à la conversion FDAL au sein de la communauté. Les problèmes les plus souvent cités étaient les suivants :
 - 1) Manque de cohésion sociale, parce que le comité EAH n'était pas digne de confiance et était soupçonné de corruption.
 - 2) Faible leadership qui a entraîné la marginalisation de certains groupes au sein de la communauté.
 - 3) Difficultés techniques liées au type de terrain, ce qui rend la construction de fosses simples plus difficile.

Une planification de l'action communautaire a été réalisée pour résorber ces goulots d'étranglement, parallèlement à des séances de suivi fréquentes des activités planifiées. Il a depuis lors été signalé que 49 des 56 communautés ont par la suite obtenu le statut FDAL (UNICEF, 2017).

Après l'obtention du statut FDAL

Suggestions pratiques :

- Dans les communautés qui sont déjà FDAL mais qui risquent de régresser parce que des ménages plus pauvres et plus défavorisés sont seulement capables de construire de simples latrines ou utilisent des matériaux qui ont peu de chances de résister au temps et aux aléas, il faut traiter le post-déclenchement FDAL pour faciliter l'E&I comme une affaire d'action collective. Élaborer des plans ensemble pour éviter la régression.
- Introduire un accompagnement supplémentaire (intérieur/extérieur) pour améliorer la durabilité des latrines et du statut FDAL pour les gens qui sont défavorisés.

Préoccupations :

- On court le risque de fragiliser la solidarité communautaire si un soutien extérieur est donné directement à des ménages individuels sans transparence et sans participation à la prise de décisions.

Exemples :

- Bien que les programmes de l'UNICEF au Mali comme aux Philippines n'aient pas été expressément mis en place pour intégrer l'E&I dans leur programmation, les activités post-FDAL ont veillé à ce que le statut FDAL soit soutenu ou préservé, ce qui peut souvent motiver ceux qui risqueraient de revenir à la défécation en plein air.
- L'UNICEF au Mali a rédigé des protocoles pour un suivi post-FDAL. À l'instar des processus ATPC, ces activités englobent une auto-évaluation communautaire, une réactivation du comité EAH et une mise à jour des plans d'action communautaire pour qu'ils se penchent sur les domaines qui nécessitent une amélioration.
- De même, à l'échelon 2 (G2) du volet d'assainissement durable de l'Approche progressive aux Philippines, un suivi régulier de la durabilité a été incorporé dans les critères de vérification. Cela veut dire que la certification G2 ne sera octroyée que si la communauté peut prouver qu'elle a une ordonnance locale ou des registres de suivi post-FDAL, pour faire en sorte que les latrines effondrées et autres problèmes de durabilité soient résolus. La voie qui mène à l'acquisition du statut G2 s'attache à ce que la communauté continue d'améliorer collectivement son statut d'assainissement (UNICEF, 2017).

2.2. Identification et ciblage

Cette section met en exergue certaines des questions soulevées par l'identification et le ciblage des personnes qui peuvent avoir besoin d'un soutien. Les mécanismes gouvernementaux pour identifier et cibler ceux qui sont les plus démunis n'ont pas été conçus spécifiquement pour l'assainissement. Par conséquent, il se peut que ceux qui sont identifiés par les critères gouvernementaux n'aient en fait aucun mal à construire et à entretenir une toilette hygiénique, alors que d'autres ayant véritablement besoin d'aide soient laissés de côté.

Le tableau ci-dessous présente une variété de mécanismes de ciblage. Ils ont été divisés en fonction de leur pertinence vis-à-vis du secteur de l'assainissement.

Moins pertinents :	Plus pertinents :
<u>Ciblage en fonction de la pauvreté monétaire</u> : sur la base de ceux ayant les plus faibles ressources financières.	<u>Ciblage géographique</u> : sur la base d'indicateurs de pauvreté multidimensionnels axés sur l'EAH, tels que les districts caractérisés par un assainissement médiocre, des taux élevés de retard de croissance/diarrhée et les endroits présentant des caractéristiques particulièrement difficiles pour la construction de toilettes.
<u>Auto-ciblage</u> : par exemple, micro-prêts pour investir dans des latrines ou programme argent contre travail pour construire/entretenir les infrastructures hydrauliques de la communauté.	<u>Ciblage par catégorie</u> : par groupes d'âge ou par vulnérabilités socio-économiques (pauvres, minorités, handicaps, autres vulnérabilités). Ce ciblage intervient habituellement comme deuxième strate d'un ciblage géographique.
<u>Populations les plus à risque</u> : exposition, vulnérabilité et capacité à faire face à un événement (p. ex. une catastrophe naturelle) qui exacerbe leur accès à des services essentiels.	<u>Ciblage communautaire</u> : sur la base de critères définis validés par la communauté.
	Une <u>combinaison</u> des éléments ci-dessus.

Exemples de méthodes de ciblage

Systèmes nationaux de protection sociale gouvernementale : Parmi les exemples figurent le Programme *Pantawid Pamilyang Pilipino* (4P) aux Philippines, le Programme d'identification des ménages pauvres (*ID poor*) au Cambodge ou encore le Programme *Below Poverty Line* [Sous le seuil de pauvreté] en Inde. Ces programmes ne sont pas conçus pour des interventions d'assainissement et ne sont donc pas nécessairement appropriés pour identifier ceux qui sont les moins capables de construire et d'entretenir leurs propres latrines. Toutefois, ils présentent un potentiel plus élevé de mise à l'échelle, car ils fonctionnent déjà au sein des systèmes gouvernementaux et pourraient être adaptés pour convenir à des interventions dans le domaine de l'assainissement.

SNV Cambodge : La SNV a travaillé avec les autorités de district et s'est efforcée de toucher tous les résidents d'un district particulier. Elle a pu surveiller qui éprouvait des difficultés et réagir à ceux qui avaient du mal à construire des toilettes ou ceux qui avaient été oubliés.

East Meets West, Laos : Une enquête sur la pauvreté a été utilisée pour identifier les 30 pour cent les plus démunis et des fiches de notation ont été élaborées sur la base des résultats de l'enquête. Les chefs de village et les communautés ont ensuite été consultés pour déterminer les personnes éligibles au sein du village. Ce programme a mis en œuvre une combinaison d'approches ascendantes et descendantes dans un endroit où les systèmes publics de protection sociale étaient précaires. Malgré cela, il n'y a pas eu d'alignement sur d'autres processus gouvernementaux et il s'est avéré qu'il serait peut-être difficile de préserver la qualité de l'intervention en cas de mise à l'échelle.

WaterAid, Timor oriental : Des données ont été recueillies sur des smartphones par rapport à neuf critères différents. Les résultats ont ensuite été présentés lors d'assemblées villageoises et les ménages ont été classés. Une analyse séparée a identifié ceux qui étaient éligibles à recevoir un soutien et ceux qui avaient besoin d'aide suite à l'obtention du statut FDAL.

Plan International, Cambodge : Une cartographie d'évaluation sociale participative, qui est une analyse participative poussée afin de générer des informations permettant de procéder au ciblage des ménages vulnérables, a été utilisée dans le cadre du programme GSF. Il s'agit d'un processus chronophage et gourmand en ressources, qui rend sa mise à l'échelle difficile ; néanmoins, Plan International utilise l'information pour d'autres programmes dans le village outre la mise en œuvre de l'ATPC.

Classement selon le bien-être piloté par la communauté : Ce processus est entièrement géré par la communauté sans critères définis par l'extérieur, de sorte que les décisions appartiennent totalement à la communauté ; néanmoins, il sera probablement difficile de maintenir l'aspect qualitatif lors de la mise à l'échelle, notamment au travers de systèmes gouvernementaux. Par ailleurs, ce processus prête le flanc à un accaparement par les élites.

Principaux enseignements

- Il est important que tout nouveau système créé soit dirigé par le gouvernement et non pas géré en parallèle ou en opposition à des systèmes établis. La triangulation des différentes méthodes a le potentiel de garantir que tout nouveau système de ciblage établi respecte cette règle.
- La meilleure combinaison dépendra des objectifs du programme mais aussi du contexte du pays.
- Toute combinaison de méthodes a besoin de tenir compte des critères de ciblage, de l'optimisation des coûts, de l'identification rapide des bénéficiaires et des capacités analytique et de mise en œuvre du pays.
- Il convient de maximiser les données d'enquêtes auprès des utilisateurs issues des systèmes nationaux de ciblage des ménages et de les superposer sur les données communautaires pour veiller à ce que personne ne soit exclu.
- Le recours à un mécanisme de doléances pour les retours de la part de ceux susceptibles d'être exclus pourrait aussi se révéler utile.

2.3. Enchaînement des mécanismes de soutien : Optimisation et complément de l'ATPC

Cette section examine l'enchaînement des mécanismes de soutien et à quels stades du processus ATPC ils devraient être introduits, le cas échéant. C'est un point essentiel à prendre en compte afin d'éviter les problèmes suivants :

- Fragiliser les principes de l'ATPC en matière de solutions internes et de soutien piloté par la communauté.
- Fragiliser le leadership de la communauté locale et l'engagement de mobilisation des ressources locales.
- Obliger les ménages très pauvres et très vulnérables à investir trop dans une installation sanitaire qui pourrait ne pas durer très longtemps s'ils ne sont pas en mesure de l'entretenir/ou de la reconstruire par la suite.

Les décisions doivent être prises pour déterminer l'enchaînement au moment de l'introduction des différents types de soutien. Parmi celles-ci figurent :

- Le résultat souhaité ; par exemple voulons nous :
 - Décrocher le statut FDAL ?
 - Éviter la régression ?

- Hisser les ménages sans accès à des technologies adéquates le long de l'échelle de l'assainissement ?
- Essayer une combinaison de tous ces éléments ?
- L'échelle souhaitée : cet exercice s'applique-t-il à tout un district ou toute une région ou s'agit-il d'un groupement de villages ?
- Calendrier :
 - Une organisation non gouvernementale (ONG) pourrait travailler avec un financement limité dans le temps avec lequel il existe un degré d'incertitude dû aux efforts à déployer pour générer un leadership au niveau local pour la mobilisation collective d'un soutien intracommunautaire. Pour éviter une telle incertitude, des restrictions temporelles pourraient encourager l'ONG à s'appuyer sur la fourniture d'un soutien matériel pour atteindre les objectifs d'assainissement auxquels elle s'est engagée.
 - Autrement, si un pays dispose d'une politique nationale qui décourage le soutien matériel, les partenaires de développement pourraient être encouragés, voire obligés, à trouver des moyens de dissiper l'incertitude et de s'engager dans la génération d'un leadership.

Études de cas

Actuellement, il n'existe pas de données tangibles pour déterminer si les mécanismes de soutien extérieur devraient être introduits avant ou après l'obtention du statut FDAL pour aider ceux qui en ont le plus besoin à grimper le long de l'échelle de l'assainissement. Ci-dessous figurent des exemples qui montrent des succès obtenus dans l'un et l'autre cas.

Avant l'obtention du statut FDAL

Un programme de la **SNV** au **Cambodge** a fourni, dans le cadre d'une initiative limitée dans le temps, des toilettes à chasse subventionnées à tous les ménages pauvres identifiés à l'issue du déclenchement et une fois que la communauté avait atteint un taux de couverture en toilettes de 80 pour cent des ménages. Les dirigeants du village étaient préalablement au fait de ce mécanisme de soutien supplémentaire ; toutefois, la subvention n'avait pas été ébruitée dans le village et était restée secrète tant que la cible de 80 pour cent n'avait pas été atteinte.

East Meets West au **Viet Nam** a eu trois types différents de mécanismes de soutien^[1] :

- Type 1 : Une remise à la consommation pour tous les ménages certifiés comme étant pauvres, presque pauvres ou en difficultés économiques une fois qu'ils avaient installé une toilette améliorée. Les ménages ont été informés de l'initiative par le biais d'une assemblée communautaire et de visites porte-à-porte.
- Type 2 : Une prime en espèces aux comités villageois ayant augmenté de 30 pour cent la couverture des ménages suivie d'une autre incitation en espèces pour l'atteinte d'un taux de couverture de 75 à 95 pour cent des ménages.
- Type 3 : Des incitations aux porteurs d'obligations (motivateurs communautaires, comités

^[1] Un déclenchement de type ATPC a été utilisé ; toutefois, la défécation à l'air libre (DAL) est très rare au Viet Nam et le programme visait à encourager ceux qui disposaient déjà de latrines à investir dans des toilettes améliorées.

communautaires) sur la base du nombre de toilettes construites et des pénalités en cas d'inexactitudes dans les rapports de suivi.

Au **Cambodge**, **Plan International** a fait appel à des institutions de microfinance pour distribuer des transferts monétaires conditionnels aux ménages pauvres identifiés à l'issue du déclenchement, une fois que les ménages avaient fait preuve d'une attitude positive, par exemple en creusant une fosse ou en installant une installation de lavage des mains. L'impact global de l'obtention du statut FDAL n'a pas fait l'objet d'un suivi ; toutefois, le programme a été déployé à l'échelle et couvre désormais 35 pour cent du pays.

Au **Népal**, le **Fonds mondial pour l'assainissement** travaille avec le **gouvernement national**. Bien qu'aucune subvention extérieure ne soit admise aux termes de la politique nationale, il existe une marge de manœuvre pour un soutien local de la part, notamment, des entreprises, des organisations et des associations locales. Le type de soutien est déterminé localement par les Comités de développement du village (CDV). Ce soutien ne peut être fourni qu'une fois qu'une communauté atteint un taux de couverture de 90 pour cent et c'est seulement à ce stade que les membres de la communauté en sont informés.

Après l'obtention du statut FDAL

WaterAid, Timor oriental, utilise un système à coupons de remise à l'issue de la certification FDAL. Une fois la certification obtenue, une assemblée villageoise est organisée et les membres de la communauté sont informés du programme. Le processus de sélection prend environ 3 jours en utilisant un classement participatif des richesses et des vulnérabilités et le personnel de WaterAid se charge de faire la sélection définitive des ménages éligibles.

Au **Népal**, le **Fonds mondial pour l'assainissement** en association avec le **gouvernement national** offre un financement à part égale au CDV à concurrence de 2000 dollars US. À l'issue de la certification FDAL, le CDV reçoit 50 pour cent des fonds, et la deuxième moitié est distribuée une fois qu'il a élaboré un plan EAH en vue d'atteindre l'assainissement total. Cet argent n'est pas exclusivement utilisé pour soutenir les moins capables ; au lieu de cela, il finance une variété d'activités liées à la durabilité du statut FDAL.

Aux **Philippines**, une **approche progressive en matière d'assainissement total** est actuellement mise en œuvre dans des contextes humanitaires et de développement. La première phase (Échelon 1) se concentre sur l'éradication de la défécation à l'air libre (Zéro DAL), alors que les Échelons 2 et 3 s'attachent à atteindre d'abord un assainissement durable puis un assainissement total. Des activités postérieures à l'obtention du statut FDAL sont menées pour soutenir l'atteinte de ces étapes successives (Robinson et Gnilo, 2016).

À cette fin, plusieurs approches ont été déployées, par exemple, l'**Unité gouvernementale locale de Milagros** aux **Philippines**, délivre des coupons pour l'achat de matériaux de construction de latrine une fois que l'Échelon 1 (Zéro DAL) est atteint. Les informations sont principalement diffusées grâce aux Inspecteurs de l'assainissement rural et aux Agents de santé de *barangay* qui se chargent du suivi auprès des ménages individuels. Au niveau national, le **département de la Santé** organise une compétition annuelle pour élire les *barangays* modèles (villages, districts ou quartiers). Chaque année, 48 *barangays* sont récompensés (3 par région).

Principaux enseignements

- Si un soutien extérieur est introduit avant l'obtention du statut FDAL, les approches pilotées par la demande (rabais, coupons, remises, crédit subventionné, transferts monétaires

conditionnels) pourraient être plus compatibles/propices à l'ATPC que les approches pilotées par l'offre (construction sous-traitées, distribution de matériaux).

- Une demande flagrante de services d'assainissement peut influencer l'enchaînement. Si une couverture en assainissement élevée, indépendamment du type d'installation, peut être jugée comme un paramètre de substitution à la demande en services d'assainissement, il est important de mener une analyse rigoureuse des goulots d'étranglement dans les communautés où la couverture est élevée mais où certaines personnes continuent de pratiquer la défécation à l'air libre. Comprendre ces goulots d'étranglement peut contribuer à prendre des décisions sur l'enchaînement d'un soutien extérieur. Les formes de soutien peuvent être financières ou non financières, en nature, en fonction du goulot d'étranglement identifié. Dans des circonstances où la couverture en assainissement est généralement élevée et les goulots d'étranglement sont dus à un manque de technologies adéquates ou à une absence de chaîne d'approvisionnement pour un assainissement suffisant, il se peut que ce ne soit pas une question de caractère abordable mais plutôt une question de disponibilité, auquel cas il faut la traiter comme telle.
- Qu'elles interviennent avant ou après la certification FDAL, les subventions extérieures ne doivent nullement pénaliser ceux qui sont motivés ou qui sont des adeptes de la première heure.
- Récompenser l'exploit de la communauté lorsqu'elle atteint le statut FDAL ou lorsqu'elle atteint un deuxième échelon des objectifs d'assainissement pourrait être une façon d'apporter un nouvel encouragement et une reconnaissance aux dirigeants locaux et à la communauté tout entière. Les récompenses ne devraient pas nécessairement être financières :
 - Reconnaissance : Célébration de l'anniversaire de l'obtention du statut FDAL un an après.
 - Soutien technique de la part d'un partenaire extérieur pour évaluer/aider à résoudre de nouveaux problèmes communautaires.
- Les « subventions invisibles » pourraient être un mécanisme utile :
 - Par exemple, l'octroi de subventions à la chaîne d'approvisionnement à l'échelle du marché aux lieux très isolés où la disponibilité de matériaux locaux est très limitée et le coût du ciment/des fournitures est très élevé. Les pouvoirs publics ou une agence de soutien extérieur pourraient subventionner les coûts de transport des matériaux. À Nusa Tenggara Barat, en Indonésie, les coûts de transport des matériaux pour gagner des populations reculées ont été subventionnés pour les rendre plus abordables.
 - Des primes d'assurance santé pourraient inclure des biens/services d'assainissement gratuits ou à prix réduit (p. ex. des fosses de latrine/la vidange d'une fosse septique), ou une remise pourrait être consentie pour la possession/l'installation d'une latrine.

Questions et préoccupations :

- Un soutien au ménage pour la construction d'une latrine avant l'obtention du statut FDAL serait-il justifié par souci de durabilité ? Y a-t-il un argument pour différer l'obtention du statut FDAL ? Y a-t-il avantage à aller plus lentement ? Si l'obtention du statut FDAL est précipitée, les ménages risquent d'installer des latrines qui ne seront pas faciles à améliorer (en raison du modèle, d'un manque de place, etc.), ce qui fait qu'il sera plus difficile d'assurer une durabilité à plus long terme (ou ce qui rendra les efforts post-FDAL plus difficiles).
- Questions liées au secret : Cas où lorsqu'un soutien extérieur est mis à disposition dans le cadre du programme, cette information n'est pas divulguée avant la fin. Cela peut créer beaucoup de pression et de stress parmi les personnes qui ne peuvent sincèrement pas se permettre de prendre les mesures requises. Il se peut qu'il y ait un raisonnement logique en

faveur du secret, par exemple pour ne pas perdre l'élan de la communauté ; toutefois, existe-t-il une autre option, notamment dans les cas où la politique gouvernementale est favorable aux très pauvres ? Est-il réaliste de garder les incitations secrètes dans un programme déployé à l'échelle ?

- Où les subventions devraient-elles être investies ? Si c'est en sous-sol (dans la substructure – qui constitue un bien public puisqu'elle élimine les fèces de l'environnement), cela a des implications en termes de calendrier et d'approche. Serait-il sensé de fournir un soutien à ceux qui sont les moins capables avant qu'ils n'investissent quoi que ce soit, au lieu de fournir un autre type de soutien d'office une fois qu'ils ont déjà construit quelque chose ?
- Avec les systèmes de récompenses des communautés, on court le risque que seules les « bonnes » communautés soient épaulées, ce qui laisse les communautés n'ayant pas réussi à apporter de changements encore plus à la traîne. Il est nécessaire de comprendre les raisons pour la non-obtention du statut FDAL et de réfléchir aux autres mécanismes de soutien qui pourraient être utilisés.
- Il faut des conseils supplémentaires sur la manière d'enchaîner le soutien extérieur dans des contextes spécifiques, dans les situations d'urgence ou dans des zones densément peuplées, par exemple. De toute évidence, lorsque les communautés sont confrontées à des questions telles que l'augmentation des besoins en ressources lors d'une urgence, ou le manque de ressources dans le domaine du régime et de l'espace fonciers, ces questions devraient être évaluées en fonction des capacités collectives de la communauté à s'attaquer à de tels défis. Ces contextes spécifiques devraient être pris en compte, car ils pourraient redéfinir une approche nationale en matière d'enchaînement d'un soutien extérieur.
- Les situations d'urgence deviennent des catastrophes lorsque le niveau d'aléas et de risques dépasse l'aptitude de la population à faire face ou à couvrir correctement ses besoins. Dans de tels cas, un soutien extérieur peut être envisagé immédiatement. Dans le cas contraire, des vies pourraient être perdues, comme on a pu le voir à l'issue du séisme au Népal en 2015 ou du typhon Haiyan aux Philippines en 2013, par exemple.
- L'assainissement dans les zones densément peuplées est une question qui est beaucoup plus difficile à traiter en interne au sein d'une communauté, notamment là où les ressources financières, les capacités techniques ou le régime foncier sont précaires.
- La gestion des boues fécales devraient être abordée dès le démarrage de tout programme ATPC, particulièrement dans des contextes où l'on cherche à promouvoir ou à exiger des modèles de toilettes aux normes plus élevées. Toutefois, le problème pour les autorités locales et les ONG dans certains contextes réside dans leur capacité de planification et de budgétisation des activités préparatoires ; c'est cependant un point essentiel à prendre en compte dès les phases initiales pour faire en sorte que des systèmes sûrs de gestion des boues fécales restent en place plusieurs années plus tard.

2.4. Rôles et attributions

Cette section identifie les rôles et attributions des principales parties prenantes. Les principaux points de discussion sont les suivants :

- L'ATPC considère la communauté comme quelqu'un de l'intérieur, ce qui devrait se refléter dans les rôles et attributions des principales parties prenantes.
- Lorsqu'elle est déterminée de l'extérieur, la responsabilité visant à garantir les processus d'identification et de soutien *renforce* plutôt qu'elle ne *fragilise* les mécanismes existants de soutien à la communauté et le leadership local, sans perturber une participation véritable.
- Comme le gouvernement est le porteur d'obligations final, les groupes citoyens ont leur rôle à jouer pour le surveiller et l'obliger à rendre des comptes au nom des détenteurs de droits.

- Tout effort visant à fournir un soutien doit préserver l'aptitude à *mettre à l'échelle de manière qualitative*, en donnant la priorité au rôle du gouvernement et au soutien des actions pilotées par la communauté.
- Le maintien des responsabilités au niveau local semble donner les meilleurs résultats.

Les mêmes acteurs ne sont pas nécessairement responsables de la mise en œuvre et du pilotage de l'ATPC et ces deux aspects ne nécessitent pas les mêmes capacités. Alors que la mise en œuvre exige de solides compétences de facilitation communautaire et une bonne connaissance de l'assainissement, le pilotage implique de travailler avec différentes parties prenantes, en concluant des accords, en fixant des étalons et en garantissant l'inclusion. Il en va de même pour la fourniture de différents types de soutien.

Le lecteur trouvera des exemples de questions pour lui permettre de réfléchir aux rôles et attributions à l'échelle, sur le site Expandnet de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (<http://www.expandnet.net/>) :

- Quelles devraient être la ou les principales organisations de *mise en œuvre* ?
- Qui devrait *diriger et piloter* ?
- Qui devrait *octroyer le soutien* ? Et qui devrait *se charger du financement* ? (Existe-t-il un consensus à ce sujet ?)

Dans différents contextes, les acteurs qui assument ces rôles varient, tout comme les décideurs. Par ailleurs, ils peuvent changer à différents stades du développement du secteur, depuis l'adoption jusqu'à l'obtention du statut FDAL, post-FDAL et au-delà. Comme le contexte est crucial, il est beaucoup plus important de communiquer clairement les rôles et les attributions, plutôt que de se concentrer sur ceux ou celles qui devraient les assumer.

Rôles et attributions du gouvernement en tant « qu'ultime porteur d'obligations »

Afin d'obtenir un environnement favorable, qui peut ensuite être soutenu et défendu par tout le monde, le gouvernement est chargé :

- D'établir une intention claire au niveau national d'incorporer l'E&I dans les projets, politiques, directives, protocoles FDAL, etc. tout en laissant suffisamment de souplesse pour permettre aux autorités locales de déterminer le processus.
- De définir des normes technologiques qui fournissent des options permettant aux plus vulnérables d'atteindre le statut FDAL et au-delà, et qui permettent une progression vers un assainissement géré de manière sûre.
- De veiller à ce que les systèmes nationaux d'identification fonctionnent et sont transparents tout en reconnaissant le besoin d'optimiser la triangulation avec d'autres sources, car ces systèmes nationaux peuvent présenter des limites lorsqu'ils ne sont pas conçus dans un souci d'accès à l'assainissement.
- De piloter le secteur et l'harmonisation des approches.
- Des interactions horizontales avec les programmes de soutien social et les groupes de plaidoyer.
- Du suivi-évaluation, y compris les erreurs faites et les impacts négatifs.
- De financer des services d'assainissement, le cas échéant.
- De renforcer les capacités, l'apprentissage et les connaissances.
- De garantir que les facilitateurs, tels que les agents de santé du gouvernement, sont épaulés pour assurer un suivi à l'issue du déclenchement et après l'obtention du statut FDAL.

Rôles et attributions des tiers

Il existe un certain nombre d'actions dont devraient se charger les ONG nationales et internationales, les agences de l'ONU et les chercheurs. Parmi celles-ci figurent :

- Veiller à ne pas faire de tort.
- Partager les apprentissages et les approches même lorsque les choses ne se passent pas bien.
- Innover, essayer, tester et servir de catalyseur du changement.
- Faire entendre la voix des personnes vulnérables et les aider grâce à des efforts de plaidoyer.
- Influencer et obliger les pouvoirs publics à rendre des comptes concernant l'aide aux moins capables pour faire valoir leurs droits à l'assainissement et l'hygiène.
- Appuyer les connaissances et les données probantes pour gagner les décideurs (et le secteur tout entier) de manière opportune, en publiant les données et le raisonnement actuel lorsqu'il est requis et le plus utile.
- Prendre des décisions fondées sur la preuve et soutenir l'environnement favorable.
- Toujours voir comment faire participer les pouvoirs publics à différents niveaux dans les conversations et les délibérations.
- Se rallier à des acteurs n'appartenant pas au secteur EAH, comme ceux qui disposent d'un savoir-faire en protection sociale, en handicap, en santé mentale, etc.

2.5. Différents mécanismes et risques associés

Chaque type de soutien présente des risques différents en fonction de la façon dont le programme est conçu pour cibler des groupes susceptibles d'être défavorisés dans une communauté, le tout exacerbé par le nombre d'acteurs concernés. Cette section donne des exemples de mécanismes intelligents de subvention et leurs risques potentiels, pour ensuite énoncer certains enseignements clés.

Exemples

Ristournes en espèces : Aide fondée sur les produits en matière d'hygiène communautaire (CHOPA), Viet Nam

Ce programme offrait une ristourne à taux forfaitaire aux fournisseurs/entrepreneurs d'assainissement, des paiements fondés sur les performances destinés aux mobilisateurs à l'issue de la construction d'une latrine et une remise destinée aux ménages.

Risques :

- Le coût des matériaux peut varier d'une région à l'autre, de sorte que certains ménages paient des prix plus élevés que les ménages d'autres régions.
- Le non-achèvement de la construction des toilettes a diminué en raison des ristournes aux consommateurs. Bien que le suivi soit intense, le programme prévoit des incitations aux mobilisateurs et exige moins de coûts initiaux pour l'agent de mise en œuvre du programme car le fardeau est transféré sur les épaules des fournisseurs d'assainissement.

Système à coupons : SNV, Cambodge ; UNICEF, Philippines ; et WaterAid, Timor oriental

Les coupons ont été mis à la disposition des ménages qui pratiquent la défécation en plein air pour les inciter à construire leurs premières toilettes et aux ménages pour qu'ils améliorent et modernisent leurs latrines existantes après l'obtention du statut FDAL. Pour bénéficier de coupons, il faut d'abord souvent que les communautés respectent certaines conditions, par exemple l'atteinte d'un certain pourcentage de couverture avant l'obtention du statut FDAL, ou de 100 pour cent de couverture pour

décrocher la certification FDAL. Dans l'ensemble, les coupons ne couvrent pas le coût total de la construction d'une latrine et ils sont souvent limités dans le temps.

Risques :

- Les ménages peuvent ne pas se servir de leurs coupons.
- Lorsque les coupons sont limités dans le temps, les ménages peuvent ne pas être capables de mobiliser leurs propres ressources dans les temps impartis.

Récompenses communautaires/financement à parts égales : Département de la Santé, Philippines ; et gouvernement du Népal, GSF/ONU-HABITAT

Les récompenses communautaires peuvent être monétaires ou non et elles sont accordées aux communautés une fois qu'elles ont obtenu le statut FDAL. Les récompenses communautaires constituent une incitation intéressante pour pousser un groupe de communautés à se mobiliser pour atteindre un meilleur assainissement. Le cofinancement à parts égales est une incitation financière donnée aux autorités locales, à condition qu'elles mobilisent la même somme de financement de leurs côtés.

Risques :

- Avec les systèmes de récompenses, les communautés ayant la moins bonne couverture d'assainissement et celles qui ont souvent le plus besoin de soutien, sont exclues.
- Les autorités locales peuvent être incapables de mobiliser les sommes exigées par le cofinancement.

Prêts pour l'assainissement/Institutions de microfinancement (IMF) : Banque mondiale, Philippines ; et CHOBA, Viet Nam

Il s'agit de prêts conçus et offerts spécifiquement pour améliorer les installations sanitaires. Différents mécanismes ont été conçus pour rendre les prêts pour l'assainissement plus appropriés pour les plus pauvres. Aux Philippines, le remboursement des prêts prévoyait une portion qui était destinée à un compte d'épargne du ménage, lequel était débloqué une fois que l'intégralité du paiement avait été remboursée. Dans le programme CHOBA, les prêteurs accordent une période de remboursement plus longue pour minimiser le montant des mensualités. Les programmes peuvent conclure des partenariats formels avec des banques ou des IMF qui peuvent s'engager à répondre à la demande en prêts pour le secteur EAH.

Risques :

- Les populations qui sont le plus dans le besoin peuvent ne pas avoir droit aux prêts. Les mécanismes qui font intervenir un crédit tendent à exclure les personnes qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité des prêts ou qui sont jugées présenter un risque élevé en termes de remboursement.
- Les prêts augmentent l'endettement du ménage.
- Les IMF/banques préfèrent travailler avec des produits financiers plus rentables en dehors du secteur EAH.

Participation aux coûts/contributions des ménages : Plan International, Cambodge ; et SNV, Cambodge

Des contributions extérieures sont réalisées sur la base d'une contribution des ménages, soit d'un montant initial forfaitaire soit en versements échelonnés. Pour être efficace, il est important d'informer les ménages au début du programme pour leur donner du temps pour épargner. Les

programmes pourraient aussi permettre des versements échelonnés et envisager d'accepter des contributions non monétaires, en main-d'œuvre ou en matériaux.

Risques :

- Le non-paiement de la contribution ou de la participation aux coûts des bénéficiaires.
- Les ménages les plus pauvres peuvent être exclus.

Risques généraux :

- Beaucoup de mécanismes de financement excluent les ménages qui sont confrontés à des obstacles multiples autres que le caractère abordable. Il peut s'agir des locataires ou des personnes qui sont sans terres, qui vivent sur des terrains ou dans des environnements difficiles.
- Les latrines peuvent ne jamais être finies.
- Beaucoup de mécanismes privent les communautés de leur propriété du point de vue de l'efficacité à mobiliser des ressources.
- Souvent, les latrines ne parviennent pas à respecter les normes prescrites par les pouvoirs publics.
- Les subventions, les ristournes et les coupons peuvent ne pas être utilisés aux fins auxquelles ils sont destinés.
- Les pouvoirs publics et les ONG peuvent être incapables de fournir, de gérer ou de contrôler les systèmes de participation aux coûts.

Principaux enseignements

- Chaque mécanisme de soutien présentera ses propres défis et ses propres compromis dans un contexte particulier.
- Les compromis devraient être étudiés lors de la conception du programme et avant sa mise en œuvre en termes de ce qu'impliquent les stratégies d'atténuation des risques.
- Il est conseillé d'articuler les questions d'apprentissage liées à ces compromis avant même la mise en œuvre du programme.
- Décider des informations qu'il faut recueillir pour comprendre comment a fonctionné le programme malgré les compromis et recueillir ces informations.

3. Principes émergents, considérations et recommandations

Le groupe a travaillé ensemble pour s'accorder sur des principes émergents pour la pratique de l'ATPC, ainsi que les considérations et recommandations pour l'ensemble du secteur EAH.

3.1. Principes émergents pour la pratique de l'ATPC

1. *Faire en sorte que les moins capables soient systématiquement inclus à tous les stades du processus*

Être clair à propos de la reconnaissance, la participation et la consultation des moins capables dans les processus ATPC, y compris le suivi post-FDAL et le suivi de la durabilité du statut. S'assurer que leurs voix soient entendues et que leurs compétences et leurs capacités soient reconnues et appréciées – conformément au principe « rien sur nous, sans nous ».

Reconnaître les données probantes concernant les faiblesses de l'ATPC, qui peuvent particulièrement se faire sentir lorsque la qualité de la mise en œuvre et du suivi laisse à désirer. Ne pas supposer que l'ATPC touchera et englobera les plus pauvres et les plus vulnérables simplement parce que les principes et les discours disent que c'est bien le cas et parce que l'ATPC repose sur l'hypothèse que les gens s'entraideront.

2. *Renforcer l'équité et l'inclusion dans le milieu propice au secteur*

S'assurer que l'équité et l'inclusion soient incorporées dans toutes les politiques, stratégies, lignes directrices et supports de formation publics et organisationnels à l'échelle du secteur, y compris les supports de formation ATPC et les protocoles de vérification FDAL.

Éviter des politiques prescriptives et des conseils trop stricts, qui ont peu de chance de tenir compte des réalités très diverses des moins capables. Au lieu de cela, assurer la promotion et l'utilisation de cadres politiques qui prodiguent des conseils et confèrent de la souplesse aux acteurs locaux pour identifier et toucher les moins capables.

Il faut des recherches complémentaires pour informer l'élaboration de conseils politiques appropriés.

3. *Reconnaître que les pouvoirs publics sont le premier porteur d'obligations*

En reconnaissant le rôle des pouvoirs publics comme premier porteur d'obligations, les efforts déployés pour renforcer l'E&I devraient soutenir et responsabiliser ce rôle, y compris la responsabilité des pouvoirs publics pour diriger, piloter, réglementer et surveiller et pour l'harmonisation des approches sectorielles. Lorsque des décisions sont prises concernant le soutien des moins capables, elles devraient être fondées sur la consultation et s'aligner sur les systèmes et politiques des pouvoirs publics.

4. *Viser l'échelle et évaluer avec soin les compromis*

Toutes les approches devraient être conçues en vue d'une mise à l'échelle, ce qui oblige les responsables de programmes et de politiques à étudier avec soin le coût, la simplicité et l'efficacité potentielle d'un déploiement à grande échelle. Tester les approches, mais d'une façon qui tienne compte des défis que représente la mise à l'échelle. Savoir reconnaître qu'il y a peu de chance de disposer d'un soutien et d'une facilitation de qualité dans toutes les régions.

5. *Reconnaître qu'il n'existe pas de panacée universelle*

Différents contextes nécessiteront un panachage de solutions et il faut donc considérer soigneusement les risques et contreparties associés. Il est rare qu'il existe une approche unique

parfaite ou un mécanisme d'aide infaillible capable d'améliorer l'E&I dans les processus d'amélioration de l'hygiène et l'assainissement. Les concepteurs de programmes, les décideurs et les acteurs locaux ont besoin d'être conscients des avantages et des inconvénients, y compris l'optimisation des coûts et les impacts potentiels de chaque approche et de chaque option de soutien, avant de décider de la meilleure solution de soutien pour les moins capables en fonction de chaque contexte.

Éviter de réduire les efforts en matière d'E&I à quelques catégories hautement visibles seulement (comme les personnes souffrant d'un handicap) ou d'utiliser des critères trop restrictifs qui brident la reconnaissance de la nature diverse et variée de ceux qui sont les moins capables dans différents contextes et à différents moments.

6. Célébrer le statut FDAL et admettre que ce n'est pas la fin du processus

Les Objectifs de développement durable visent un assainissement géré de façon sûre ; les processus post-FDAL ont donc besoin de commencer à faire évoluer les communautés, y compris les moins capables, vers cet objectif. À lui seul, il se peut que l'ATPC ne puisse pas y parvenir. Certaines mesures au niveau communautaire pourront être prises mais ce problème pourrait aussi nécessiter un dialogue avec les prestataires de services et des investissements à plus grande échelle (au niveau du district/municipal). Les moins capables auront probablement plus de difficultés pour développer des installations sanitaires gérées de façon sûre ou pour accéder à des services qui disposent de ces aménagements.

7. Donner priorité à un soutien local aux personnes les moins capables partout où c'est possible

Que le soutien provienne de l'intérieur ou de l'extérieur de la communauté, les programmes ont besoin de rester pilotés par la demande. Le soutien local est le moins susceptible de perturber et de fragiliser les processus communautaires. Lorsque les communautés et les autorités villageoises fournissent un soutien aux personnes les moins capables (sous forme de main-d'œuvre et/ou de matériaux gratuits), le ciblage a plus de chance d'être précis et le niveau de soutien, d'être approprié. Lorsque des parties prenantes de l'extérieur ou de niveau supérieur procurent un soutien, les décisions locales concernant le ciblage ainsi que le type et le niveau de soutien requis devraient se produire au sein de la communauté ou du moins le plus près possible. Une identification et des mesures de ciblage extérieures risquent d'imposer des critères externes et de fragiliser les processus locaux, ce qui est jugé avoir un impact négatif sur les résultats et sur la durabilité du programme.

Il faut réfléchir aux effets d'un soutien supplémentaire à l'ATPC, comme des approches fondées sur le marché ou sur un changement de comportement qui peuvent être affectées par des subventions qui faussent le marché, ou d'autres formes de soutien susceptibles d'influencer de façon négative la demande et la participation.

Il faut davantage d'apprentissage sur la manière de mieux faire participer les moins capables et de mieux tenir compte de leurs besoins, avant l'obtention du statut FDAL comme après, d'une manière qui soutienne le programme et évite de fausser le processus. L'EAH et les secteurs associés sont vivement incités à « apprendre par l'action » et, par la suite, à partager cet apprentissage et à le répercuter dans les politiques, les lignes directrices et les pratiques afin de les améliorer.

8. Promouvoir des résultats régionaux qui sauvegardent une portée universelle

Des approches sectorielles (couvrant la totalité d'un district ou d'une municipalité) exigent de traiter tous les contextes différents et toutes les populations touchées au sein d'une grande unité administrative par un assainissement et une hygiène améliorés. L'intention consiste à cibler la région tout entière dont les autorités locales et les dirigeants sont responsables de manière à encourager des approches inclusives, équitables et à l'échelle qui touchent tous les membres de la communauté.

Rehausser les résultats communautaires à tout un secteur exige une planification plus stratégique et une prise en compte rigoureuse des différents contextes. De cette façon, les différents problèmes (sociaux, politiques, économiques, physiques, environnementaux) sont reconnus et traités afin d'éviter le risque de cibler les « fruits prêts à cueillir » alors que les personnes les moins capables et les plus difficiles à toucher sont laissées de côté.

9. Fournir des conseils techniques simples pour garantir un assainissement pour tous

Le processus ATPC devrait encourager les innovations communautaires en matière de modèles et de développement de toilettes ; toutefois, il faudra peut-être un soutien sous forme de renforcement des capacités pour permettre aux communautés de comprendre les options techniques pertinentes, notamment par rapport à l'accessibilité pour les personnes souffrant d'un handicap et à mobilité réduite et dans les milieux physiques difficiles. Le renforcement des capacités concernant ces options techniques sera aussi précieux pour les maçons et les fournisseurs et pour ceux qui sont concernés par la gestion des boues fécales.

Des conseils techniques simples pourront aussi être nécessaires là où la durabilité se révèle faible. La fourniture d'informations sur les risques pour la durabilité et les options pour les résoudre peut transformer des latrines de basse qualité en des latrines plus durables et plus hygiéniques, sans qu'il soit besoin de coûts substantiels ou de soutien extérieur.

10. Inclure d'autres critères dans les processus de vérification et de suivi du statut FDAL

Il faut mettre au point des critères d'E&I en matière de vérification et de suivi FDAL et post-FDAL pour déterminer si les moins capables ont été touchés par les processus ATPC et s'ils ont réussi à mettre un terme à la défécation en plein air et à développer des installations sanitaires améliorées et de meilleurs comportements d'hygiène.

Certains groupes présentent un risque beaucoup plus élevé de régression, d'avoir des conditions insuffisantes d'hygiène et d'assainissement et de revenir à la pratique de la défécation à l'air libre que d'autres. Le suivi post-FDAL et le suivi de la durabilité devrait reconnaître ces groupes à risque élevé, en veillant à ce qu'une attention particulière soit accordée à la qualité et à la durabilité des résultats les concernant. L'élaboration d'un budget et un renforcement des capacités seront requis pour veiller à un suivi-évaluation efficace.

3.2. Considérations et recommandations pour l'ATPC et au-delà

Considérations

1. Les systèmes de soutien complexes exigent des ressources et des capacités suffisantes

Il est important de reconnaître que les systèmes complexes (tels que des coupons, des ristournes, des transferts monétaires conditionnels et un suivi par smartphone) exigent un niveau minimum d'expérience, de capacités et de ressources. La durabilité de ces systèmes, en particulier dans des environnements post-FDAL, a besoin d'être soigneusement étudiée.

Les données probantes des Philippines suggèrent que, si beaucoup de systèmes de soutien différents ont été testés avec l'accompagnement et les conseils de l'UNICEF et d'autres ONG, la plupart des autorités locales sont revenues à des subventions matérielles initiales une fois que le soutien des partenaires de développement n'est plus disponible.

2. Reconnaître que les approches fondées sur le marché sont rarement conçues pour aider les moins capables

Si certains ménages pauvres bénéficient d'initiatives de marketing de l'assainissement et de microfinance, les acteurs du marché sont généralement motivés par le profit ; par conséquent, les approches doivent être spécialement conçues pour toucher tous les membres de la communauté. Des mécanismes supplémentaires sont habituellement requis pour permettre à des approches fondées sur le marché de toucher les moins capables, y compris un soutien financier ciblé.

3. Transparence concernant la fourniture d'un soutien financier

Lorsqu'un soutien financier est envisagé, le risque de voir des pressions potentielles exercées lorsque les informations sur le soutien ne sont pas fournies avant les étapes ultérieures du processus suggèrent que, partout où c'est possible, une approche transparente devrait être encouragée de façon à ce que les personnes ciblées soient au fait du calendrier et des conditions du soutien.

4. De faibles niveaux de soutien peuvent nécessiter des modalités plus simples

Réfléchir aux coûts de transaction au moment de concevoir des mécanismes de soutien. Pour des systèmes de fourniture de soutien plus complexes, de faibles niveaux de soutien pourraient avoir des coûts de transaction excessivement élevés ; par exemple, les coûts de mise en place des systèmes, de mise en œuvre ou de suivi. Il est conseillé d'utiliser des formes de soutien plus simples là où de faible niveau d'accompagnement sont apportés.

Recommandations

1. Encourager un soutien aux actions et aux résultats collectifs

Les récompenses, les incitations et le financement progressif sur la base des résultats atteints collectivement ont été utilisés dans plusieurs pays avec des résultats mitigés, par exemple aux Philippines, au Timor oriental, au Népal et en Inde. Les données probantes suggèrent que la valeur financière de ces incitations est rarement le bénéfice principal, notamment lorsque la valeur financière est faible. En général, d'autres bénéfices, tels que le prestige et la reconnaissance, semblent être davantage appréciés par les autorités locales et les communautés.

Un suivi attentif est requis pour vérifier que ces incitations collectives sont utilisées à bon escient, que les bénéfices touchent les moins capables et que la fourniture et l'utilisation de ces incitations ne fragilisent pas d'autres processus.

2. Proposer des choix clairs et simples

Les ménages ruraux peuvent avoir du mal à faire des choix ou à prendre des décisions lorsqu'ils sont confrontés à des options très larges et qu'ils connaissent mal. Il convient de formuler le soutien en options qui sont faciles à comprendre et à adopter ; par exemple, un guichet unique au lieu d'avoir à acheter différents matériaux auprès de plusieurs fournisseurs à différents endroits, ou d'avoir à choisir dans une longue liste d'options possibles. Autrement, il est utile de proposer des informations et des conseils qui clarifient les avantages et les inconvénients des options disponibles. Des choix trop compliqués peuvent ralentir, voire même empêcher, les ménages de prendre des décisions ou d'investir dans des installations améliorées et d'adopter de meilleurs comportements.

3. Définir clairement l'assainissement partagé au sein des critères FDAL

Certains critères FDAL permettent l'utilisation d'installations sanitaires partagées, pour reconnaître l'emploi des installations par des membres de la famille étendue et pour encourager l'obtention du statut FDAL. L'utilisation d'un assainissement partagé peut varier ; il peut s'agir d'un bon partage, avec des résultats équitables et hygiéniques, ou d'un mauvais partage avec des résultats bien pires. Si le partage n'est pas bien défini ou n'est pas bien compris et s'il existe de fortes pressions extérieures

pour décrocher le statut FDAL, on court le risque de voir les moins capables continuer de partager des installations sanitaires d'une manière qui fait que l'obtention du statut FDAL ne débouche pas, en réalité, sur des résultats souhaitables, équitables ou durables.

4. Protéger le processus FDAL

Le niveau auquel une assistance extérieure (ou un soutien des autorités locales) peut être introduit dépend des problèmes rencontrés dans le cadre de l'obtention du statut FDAL et des critères spécifiques décrits pour chaque contexte. Partout où c'est possible, toutefois, un soutien extérieur devrait être retardé jusqu'à l'obtention du statut FDAL afin d'éviter de fragiliser les processus communautaires. Une fois que le statut FDAL a été obtenu, il faut encourager les autorités locales à proposer un soutien post FDAL pour aider les moins capables à améliorer et à moderniser les installations sanitaires par souci de durabilité.

4. Manque de connaissances et priorités de recherches

Plusieurs manques de données probantes et diverses questions de recherche méritant une attention immédiate ont été identifiés, ainsi que des recommandations sur la façon dont ces questions devraient être traitées et quels processus de recherche les rendraient particulièrement utiles pour les décideurs et les responsables de la mise en œuvre des programmes.

Processus d'apprentissage

Apprentissage par l'action : Il est important d'encourager ce mode d'apprentissage dans le secteur pour expérimenter, documenter, apprendre et partager. Il est difficile de tirer les enseignements de projets de recherches de plusieurs millions de dollars sur des sujets qui sont intrinsèquement dépendants du contexte.

Boucles de restitution rapides : Il est nécessaire de faire vite pour veiller à ce que les données pertinentes soient restituées aux responsables de la mise en œuvre afin qu'ils puissent s'attaquer à ce qui ne donne pas de bons résultats dans les communautés. Dans certains cas, il sera peut-être approprié de transmettre l'information aux communautés, de leur montrer les données et les preuves, de procéder à des évaluations et de les laisser tirer leurs propres conclusions sur les améliorations requises.

Partager les échecs : Comme les bailleurs de fonds veulent voir des preuves de succès, les intervenants tendent à rendre compte des succès. Il faut plus de courage pour reconnaître qu'un projet a échoué. Actuellement, il existe une crainte des bailleurs de fonds et des chargés de projet, qui fait obstacle à la culture d'un environnement d'apprentissage épanoui au sein duquel les échecs et les regrets sont tout autant partagés que ce qui nous rend fiers. Là où les incitations à rapporter les échecs sont rares, cela peut nuire à l'apprentissage par l'action.

Déviants positifs et processus d'apprentissage horizontaux : Ils créent des opportunités d'échanges d'apprentissage entre pairs sur la base des pratiques les meilleures ou les plus prometteuses.

Questions clés

- Quels sont les bons exemples de programmes travaillant à l'échelle qui ont intégré les principes d'inclusion tout au long du processus ATPC : pré-déclenchement, déclenchement, post-déclenchement et post-FDAL ?
- Dans un contexte donné, quels sont ceux qui ont du mal à construire et à entretenir des latrines améliorées et quels sont ceux qui ont du mal à progresser le long de l'échelle d'assainissement ? Ces ménages sont-ils soutenus par la communauté ?
- Ceux qui en ont le plus besoin reçoivent-ils une aide de l'intérieur de la communauté ?
- Quelle est la meilleure façon de garantir la participation de ceux qui sont délibérément marginalisés ?
- Comment pouvons-nous mesurer la *qualité* des processus communautaires ?
- Quand est-il préférable de concevoir/d'introduire l'approche/le processus de soutien ?
- Quelles formes spécifiques de soutien favorable aux pauvres sont les plus efficaces ? Quelles sont celles qui entravent les processus pilotés par la communauté ? Y a-t-il des preuves des types de soutien financier, que ce soit pré ou post-FDAL, qui réussissent le mieux à toucher les moins capables et qui donnent lieu à des résultats durables ?
- Quels sont les moyens efficaces de fournir un soutien extérieur qui minimise le risque d'interférence avec la mobilisation locale en faveur d'un soutien intra-communautaire, d'un changement de comportement et d'une demande ? Dans quels contextes ? Que pouvons-nous

apprendre des approches existantes d'un soutien extérieur piloté par la demande, telles que les ristournes au consommateur, les remises limitées dans le temps et les récompenses au niveau communautaire ?

- Comment pouvons-nous mesurer la performance d'une intervention de soutien favorable aux pauvres ?

5. Points d'action

Pour aller de l'avant, il existe un certain nombre d'activités qui pourraient permettre d'opérationnaliser certains des principes émergents et des recommandations clés.

1. Utiliser des systèmes d'identification conçus pour l'assainissement et l'hygiène

La plupart des systèmes de ciblage de la pauvreté (ou autres) du gouvernement ne sont pas conçus pour identifier ceux qui « ne sont pas capables de construire, d'accéder ou d'entretenir une latrine par leurs propres moyens ». Certaines personnes, qui pourraient être considérées comme défavorisées, ont peut-être toujours l'aptitude et le désir de construire leurs propres installations sanitaires alors que d'autres n'auront peut-être pas les ressources ou le soutien familial nécessaires.

Des efforts supplémentaires sont alors requis pour déterminer qui, au sein de ces groupes identifiés dans la communauté, est éligible à un autre soutien du gouvernement (p. ex. les programmes CCT), et qui est actuellement exclu de toute autre forme de soutien. Dans la mesure du possible, la convergence des processus de ciblage et d'identification devrait être encouragée, tout en gardant ces processus aussi simples et aussi modulaires que possible.

2. Lien avec des groupes existants qui représentent des groupes défavorisés

Il faut faire appel aux conseils et au soutien de personnes extérieures au secteur de l'EAH. Forger des liens avec des organisations existantes ayant l'expertise pour représenter des groupes défavorisés ; par exemple, les OPD ou les groupes de défense des droits des citoyens. Elles sont aussi une ressource pour la sensibilisation, le renforcement des capacités et les mécanismes de redevabilité afin de protéger les droits des moins capables.

3. Assurer un renforcement des capacités approprié sur l'équité et inclusion

Les adaptations des politiques et des directives devraient être conjuguées à des formations pour réorienter le personnel, y compris les formateurs et les intervenants existants. À tous les niveaux (depuis les facilitateurs de l'ATPC jusqu'aux dirigeants et aux décideurs nationaux) les gens seront peut-être ravis d'avoir des opportunités pour renforcer leurs capacités sur la question de l'E&I au travail, sur le travail avec les groupes défavorisés ou moins capables et pour veiller à ce que personne ne soit exclu.

Toutes les parties prenantes devraient être conscientes des principes selon lequel il ne faut pas faire de tort et suivre un code de conduite approprié dans les interactions avec les personnes moins capables ou susceptibles d'être défavorisées.

4. Surveiller les programmes ATPC antérieurs et actuels

La qualité des processus communautaires participatifs peut être très variable une fois qu'ils sont à l'échelle, car ils sont souvent influencés par des processus locaux et des jeux de pouvoirs. Des contrôles de routine sont requis pour vérifier la fiabilité des processus communautaires et pour veiller à ce que les moins capables ne soient pas laissés de côté.

Il faut aussi réaliser des audits d'équité et de durabilité dans les zones déclarées précédemment FDAL.

5. Apprentissage par l'action

La recherche orientée sur l'action devrait servir à combler les manques de connaissances faisant cruellement défaut. Il faut se concentrer sur différentes approches couronnées de succès pour identifier les personnes les moins capables et comprendre les défis potentiels que posent la participation et l'inclusion à chaque étape du processus ATPC/post-FDAL ainsi que les problèmes associés au maintien d'installations sanitaires hygiéniques.

6. Acquisition et partage des connaissances

Documenter les exemples de « déviants positifs » qui ont incorporé l'inclusion dans les processus ATPC ou introduit des modèles de soutien extérieur. Une première démarche utile pourrait être de cartographier les différentes approches à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Les pouvoirs publics et les partenaires devraient faciliter les échanges d'apprentissage verticaux et horizontaux afin de veiller à ce que l'avis des personnes les moins capables et des exécutants sur le terrain puissent être pris en compte dans l'élaboration des politiques et des orientations.

6. Références

- Ministère cambodgien du Développement rural (2016) *National Guidelines on WASH for Persons with Disabilities and Older People*, [http://helpagecambodia.org/en/public/source/resource/National%20Guidelines%20on%20WASH%20for%20Persons%20with%20Disabilities%20and%20Older%20People%20\(final%20draft\)/National%20Guideline%20WASH%20for%20PWDOP%20 ENG Final.pdf](http://helpagecambodia.org/en/public/source/resource/National%20Guidelines%20on%20WASH%20for%20Persons%20with%20Disabilities%20and%20Older%20People%20(final%20draft)/National%20Guideline%20WASH%20for%20PWDOP%20 ENG Final.pdf), consulté le 28 septembre 2017.
- Cavill, S. avec Chambers, R. et Vernon, N. (2015) « Durabilité et ATPC : État des lieux », *Aux frontières de l'ATPC : Innovations et Impressions* 4, Brighton : IDS, www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Durabilité_et_ATPC_0.pdf, consulté le 28 septembre 2017.
- Dumpert, J. et Ung, K. (2017) *A Retrospective Review of Phase 1 of CRSHIP: A Collaborative Approach to Delivering Sanitation and Hygiene at Scale*, http://wsscc.org/wp-content/uploads/2017/05/CRSHIP-1-Retrospective-Review-Brief_ENG.pdf, consulté le 28 septembre 2017.
- Gouvernement du Népal (2011) *Sanitation and Hygiene Master Plan*, <http://washinschoolsmapping.com/wengine/wp-content/uploads/2015/10/Nepal-Government-Sanitation-and-Hygiene-Master-Plan.pdf>, consulté le 28 septembre 2017.
- Halcrow, G., Rautavuoma, P. et Choden, T. (2014) *Tailoring pro-poor support strategies with local governments to improve sanitation services* www.snv.org/public/cms/sites/default/files/explore/download/snv_practice_brief_-_pro_poor_support_to_improve_sanitation.pdf, consulté le 28 septembre 2017.
- House, S., Cavill, S. et Ferron, S. (2017) « Égalité et non-discrimination (EQND) dans les programmes d'assainissement à l'échelle », 1^e partie/2, *Aux frontières de l'ATPC : Innovations et Impressions* 10, Brighton : IDS, www.communityledtotalsanitation.org/resources/frontiers/galit-et-non-discrimination-eqnd-dans-les-programmes-d-assainissement-l-chelle
- House, S., Ferron, S. et Cavill, S. (2017) *Scoping and Diagnosis of the Global Sanitation Fund's Approach to Equality and Non-Discrimination (EQND)*, Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, <http://wsscc.org/wp-content/uploads/2017/08/GSF-EQND-Study-EN.pdf>, consulté le 28 septembre 2017.
- Jones, H., Singini, W., Holm, R.H. et White, S. (2016) 'CLTS+: making CLTS ever more inclusive', 39^e *Conférence internationale du WEDC*, Kumasi, Ghana www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Jones_Making_CLTS_ever_more_inclusive.pdf
- Kar, K. avec Chambers, R. (2008) *Manuel de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté*, Brighton et Londres : IDS et Plan International
- Murta, J. (2017) *Proceedings of the Learning Event on Rural Sanitation: "Universal access and use of sanitation and hygiene services, what works?"* www.snv.org/public/cms/sites/default/files/explore/download/snv_proceedings_of_the_la_mpung_ssh4a_learning_event_2017.pdf, consulté le 28 septembre 2017.
- Myers, J., Maule, L., Gnilo, M., Chambers, R. et Cavill, S. (2017) « Soutenir les moins capables tout au long de l'ATPC et au-delà », *Note d'apprentissage 3 de la CLTS Knowledge Hub*, Brighton : IDS www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Soutenir_les_moins_capables.PDF
- Robinson, A. et Gnilo, M. (2016) « Promouvoir le choix : financement intelligent pour le développement de l'assainissement en milieu rural », dans P. Bongartz, N. Vernon et J. Fox (eds), *Un assainissement durable pour tous : Expériences, défis et innovations*, Rugby : Practical Action Publishing Ltd: 223-144 www.communityledtotalsanitation.org/resource/un-assainissement-durable-pour-tous-exp-riences-d-fis-et-innovations, consulté le 28 septembre 2017.

UNICEF (2017) *UNICEF Field Notes on Community Approaches to Total Sanitation: Learning for Five Country Programmes*
www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/UNICEF_CATS_Field_Notes_5countrylearning.pdf, consulté le 28 septembre 2017.

WaterAid (2017) *Empowering people with disabilities in Timor-Leste*,
<https://www.youtube.com/watch?v=oRPNsZvKxKs&feature=youtu.be>, consulté le 28 septembre 2017.

Annexes

Liste des participants

Nom	Organisation
Alex Grumbley	WaterAid, Timor oriental
Andy Robinson	Consultant indépendant
Chander Badloe	UNICEF, bureau régional d'Asie de l'Est et du Pacifique
Clement Bisserbe	ID Insight
Elmira Bacatan	UNICEF, Philippines
Gabrielle Halcrow	SNV, Asie
Hang Hybunna	Plan International, Cambodge
Hanh Nguyen	East Meets West, Cambodge/Viet Nam
Jamie Myers	Institute of Development Studies
Janina Murta	Institute of Sustainable Futures, University of Technology, Sydney
Jeff Albert	WASHPaLS
Louise Maule	UNICEF, Philippines
Michael Gnilo	Siège de l'UNICEF
Robert Chambers	Institute of Development Studies
Rolando Santiago	Gouvernement des Philippines
Sarah House	Consultante indépendante
Stacey Townsend	Institute of Development Studies
Sudha Shrestha	ONU-HABITAT Népal
Sue Cavill	Consultante indépendante



Photo ci-dessus : Photo de groupe des participants

Soutenir les plus pauvres et les plus vulnérables dans les programmes ATPC

La CLTS Knowledge Hub et l'UNICEF ont organisé un atelier centré sur l'Asie, intitulé « Soutenir les plus pauvres et les plus vulnérables dans les programmes ATPC » aux Philippines en mai 2017. L'événement a réuni des participants dotés d'une solide expérience de première main avec les programmes ATPC, en capacité de chercheurs ou d'appui aux quatre coins du continent. Au cours des cinq jours, les participants issus d'un large éventail d'organisations ont exploré comment les plus pauvres et les plus vulnérables peuvent être aidés à la fois par un renforcement du processus ATPC et par l'introduction de mécanismes de soutien.

Ce document d'apprentissage ne se contente pas de résumer ou de relater les discussions de l'atelier, il entend fournir un point de départ pour poursuivre le débat sur ce sujet crucial au sein du secteur de l'EAH. Il se concentre sur le renforcement du processus ATPC, en identifiant et en ciblant les personnes devant bénéficier d'un soutien, l'enchaînement des mécanismes de soutien, les rôles et attributions des parties prenantes et les différents mécanismes de soutien et risques associés. Pour conclure, il résume certains principes émergents, ainsi que les considérations et recommandations qui sont pertinentes pour les programmes ATPC mais aussi pour d'autres approches, qui œuvrent tous à la réalisation d'un assainissement pour tous équitable et suffisant d'ici à 2030.

Jamie Myers, chargé de recherches, CLTS Knowledge Hub

Michael Gnilo, Expert en assainissement et hygiène, UNICEF

Citation correcte : Myers, J. et Gnilo, M. (eds.) (2017) « Soutenir les plus pauvres et les plus vulnérables dans les programmes ATPC », Document d'apprentissage de la CLTS Knowledge Hub, Brighton : IDS.

Première édition en 2017

© Institute of Development Studies 2017

Certains droits réservés – pour en savoir plus, voir la licence sur les droits d'auteur.

ISBN 978-1-78118-407-3

Pour obtenir un complément d'information, veuillez contacter :

CLTS Knowledge Hub, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, BN1 9RE, Royaume-Uni

Tél. : +44 (0)1273 606261

Courriel : CLTS@ids.ac.uk

Web : <http://www.communityledtotalsanitation.org>

Cette série fait l'objet d'une licence de type BY-NC-ND 3.0 Unported de Creative Commons (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>).

Attribution (BY) : Vous devez attribuer les travaux de la façon spécifiée par l'auteur ou le détenteur de la licence.

Non commerciale (NC) : Vous ne pouvez pas utiliser ces travaux à des fins commerciales.

No Derivative Works (ND) : Vous ne pouvez pas modifier, transférer ou compléter ces travaux.

Les utilisateurs ont le droit de copier, distribuer, afficher, traduire ou mettre en scène ces travaux sans autorisation écrite. En cas de réutilisation ou de distribution, vous devez indiquer clairement aux tiers les conditions de licence associées à ces travaux. Si vous utilisez ces travaux, vous êtes prié de faire mention du site web de l'ATPC (www.communityledtotalsanitation.org) et d'envoyer un exemplaire de vos travaux ou un lien à leur utilisation en ligne à l'adresse suivante :

CLTS Knowledge Hub, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, Royaume-Uni BN1 9RE, Reino Unido (CLTS@ids.ac.uk).

Le présent document a été financé par l'Agence suédoise pour le développement international, SIDA. La SIDA ne partage pas nécessairement les avis exprimés dans ce document. La responsabilité pour son contenu incombe exclusivement aux auteurs



The CLTS Knowledge Hub

Institute of Development Studies
at the University of Sussex,
Brighton BN1 9RE, Royaume-Uni

Courriel : CLTS@ids.ac.uk

Tél. : +44 (0)1273 606261; Fax: +44 (0)1273 621202

IDS, a charitable company limited by guarantee:
Registered Charity No. 306371;

Registered in England 877338; VAT No. GB 350 899914